



### Environnement physique et social (2007) Chaleur accablante

**Définition :** En contexte urbain, on apprécie la chaleur accablante en utilisant le concept d'îlots de chaleur. Le réchauffement planétaire et certains matériaux (asphaltes noirs qui couvrent les routes et les toits notamment) ont pour effet d'absorber la chaleur et augmenter la température de l'air ambiant. Or, on parle de chaleur accablante quand la température de l'air atteint ou dépasse 30 degrés Celsius ou 86 degrés Fahrenheit et que l'indice humidex (température et taux d'humidité) atteint ou dépasse 40°C ou 105°F.

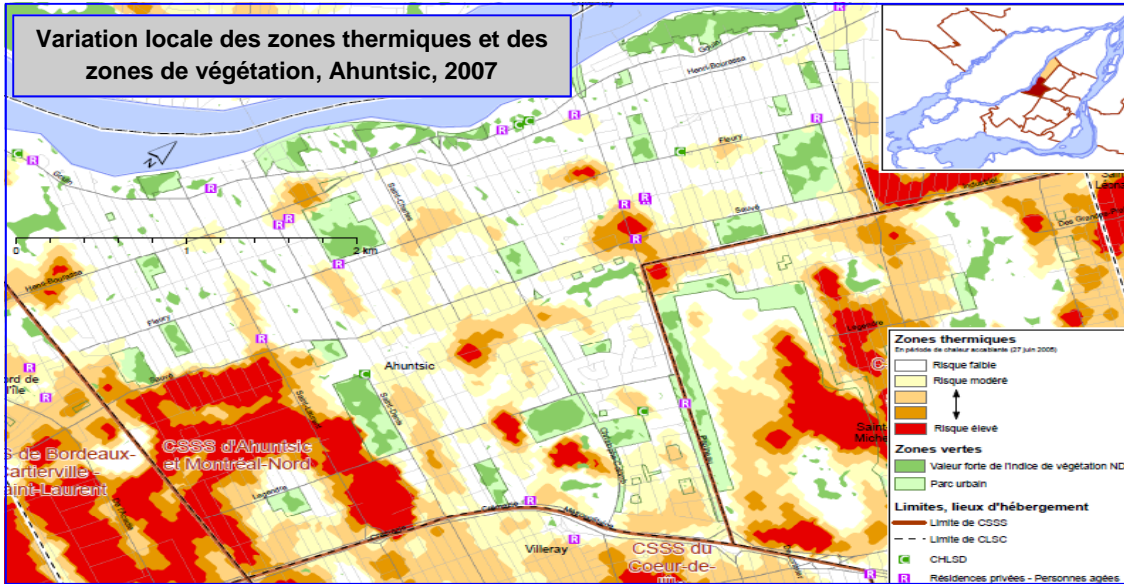
### Groupes vulnérables :

Les individus et groupes vulnérables à la chaleur accablante sont ceux qui vivent dans ces îlots. Ce sont des personnes dont l'état de santé est plus précaire (personnes âgées, malades chroniques, enfants) ou qui sont démunies financièrement et disposent de peu de ressources pour combattre adéquatement les effets de la chaleur (ex. achat d'un climatiseur).

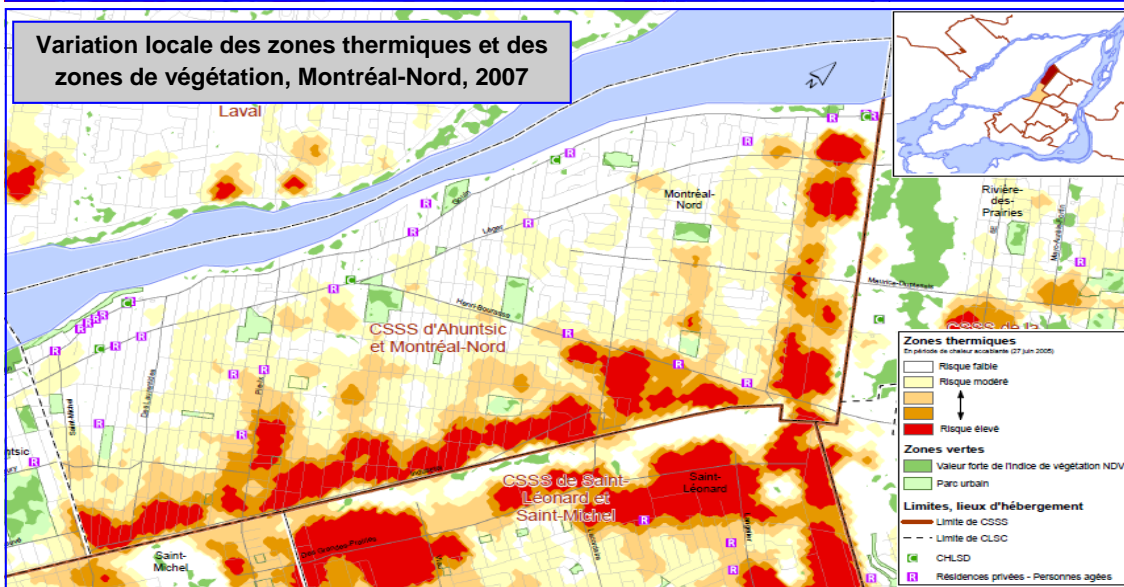
### Îlots de chaleur :

Sur le territoire du CSSSAM-N, on retrouve des îlots de chaleur (en rouge sur la carte) surtout dans le secteur du boulevard Industriel à Montréal-Nord. Dans le secteur Ahuntsic, on les retrouve surtout dans le voisinage Saint-Sulpice-Ouest.

### Variation locale des zones thermiques et des zones de végétation, Ahuntsic, 2007



### Variation locale des zones thermiques et des zones de végétation, Montréal-Nord, 2007



### Effets :

La littérature scientifique met en relief les effets de la chaleur accablante sur la santé de la population.

- Symptômes associés au stress thermique (ex. crampes, évanouissements, déshydratation, coup de chaleur)
- Aggravation de l'état de santé des malades chroniques (système cardiovasculaire, respiratoire, rénal, cancer)
- Accroissement des décès prématurés (ex. la vague de chaleur qui a sévi en France en août 2003 a occasionné une surmortalité de 60 %)
- Pression accrue sur le système de soins (augmentation des visites à l'urgence, hospitalisations)